



Ligue Rhône Alpes de Football
CR Football d'Animation



COUPE NATIONALE U13 - PITCH

15^{ÈME} ÉDITION - CHALLENGE HENRI GUÉRIN

Le 20 avril 2013 à Saint Egrève (38)

Complexe Sportif Jean Balestas

2 rue des Brieux

38120 Saint Egrève



La Finale Régionale U 13 - PITCH aura lieu le :

Samedi 20 avril 2013 à Saint Egrève (38)



La Compétition se déroulera sur toute la journée :

- ☛ Equipes convoquées à 8h30
- ☛ Epreuve de jongleries à partir de 9h00
- ☛ Début des rencontres : 10h00

- ☛ Formule de l'échiquier (1 poule de 16 équipes)
- ☛ matchs de 2x10'
- ☛ prévoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes



Règlement de l'épreuve de jongleries (Voir fiche annexe)

Pour l'épreuve de jonglerie, un groupe de 16 éducateurs, sous la responsabilité de la Commission Régionale de Football d'Animation, en assurera le déroulement.

Ces éducateurs seront ensuite détachés sur les 4 terrains pour veiller à la police des terrains autour des aires de jeu et assurer les relations avec la table de marque (résultats, etc....) Ils seront assistés de délégués du club organisateur en étroite collaboration.



L'arbitrage sera assuré par 16 officiels désignés par la Ligue, sous la responsabilité d'un membre désigné par la Commission Régionale des arbitres qui assurera les désignations et la notation.

Le coup d'envoi général est donné par la table de marque.

L'arbitre gère son match en évitant les pertes de temps (2x10')



Cotation des matchs :

- ☞ Match gagné : 4 points
- ☞ Match nul : 2 points
- ☞ Match perdu : 1 point
- ☞ Match perdu par pénalité ou forfait : 0 point



LOIS DU JEU - Attention, pour la Finale Régionale et Nationale :

Loi-8 _ Coup d'Envoi et Reprise du Jeu :

Identique à celle du jeu à 11, mais les Joueurs doivent se trouver à 6 mètres du ballon. Un But ne peut être validé si le ballon est botté directement dans le but lors du coup d'envoi et de la reprise du jeu.

Loi-11 _ Hors-jeu :

Identique à celle du jeu à 11, c'est-à-dire « en regard de la ligne médiane », et non plus de la ligne intérieure tracée à 13 mètres de la ligne de but.

Loi-12 _ Fautes et Incorrections :

Lorsque le Gardien de But est en possession du ballon dans les mains, le **dégagement du Gardien de But ne pourra pas se faire de volée ou de $\frac{1}{2}$ volée.**



Consignes à respecter pour les clubs :

- 1) Prévoir chaussures adaptées à la surface « herbe ».
- 2) Remplir la fiche jointe qui permet de noter l'épreuve de jonglerie.
- 3) L'accueil se fait au secrétariat de la Ligue (podium).
- 4) Apporter la fiche de jonglage dûment remplie et les licences à l'accueil dès l'arrivée.
- 5) Après que les équipes se soient changées, libérer le vestiaire qui restera à disposition pour la douche.
- 6) "Gérer" les supporters afin que cette journée se déroule au mieux.



Intendance :

La Ligue assurera la restauration des délégations à raison de 14 repas par équipe (12 joueurs et 2 dirigeants). A cet effet des tickets repas vous seront remis à la table de marque. Pour les éventuels repas supplémentaires, prendre contact avec le club de St Egrève auprès de Monsieur Ricard Alain (Correspondant du club) au 06 33 17 53 57.

Le club organisateur distribuera 2 packs de bouteilles d'eau à chaque équipe, dès leur arrivée.

La Finale Nationale des U13 aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2013 à Cap Breton (Landes)



Bonne journée à tous !